

Communiqué de Presse. 14.09.2021

Signature de la convention de mixité INSERM – Université de Limoges, mardi 14 septembre

L'Université a signé le mardi 14 septembre, une convention de mixité avec l'Inserm.

Par cette convention, les deux établissements conviennent d'assurer le développement scientifique des laboratoires de recherche relevant des deux établissements.

Partenaires de longue date, soucieux d'un développement optimal de la recherche dans la région Nouvelle Aquitaine, et sur le site de Limoges, les deux établissements souhaitent mettre en place des moyens visant à renforcer le transfert de connaissances entre recherche fondamentale et recherche impliquant la personne humaine et soutenir des programmes de recherche innovants.

La coopération envisagée portera notamment sur les objectifs suivants :

- Assurer une production scientifique de haut niveau et une continuité entre la recherche biologique et biomédicale cognitive et la recherche médicale, clinique et en santé publique ;
- Veiller à la complémentarité des activités de formation et de recherche et contribuer à la qualité de la formation des étudiants à la recherche et par la recherche ;
- Favoriser la mutualisation des moyens, les formes de soutien et de concertation, le développement des infrastructures et de plateformes de ressources partagées au service de la collaboration pour la recherche en sciences de la vie et de la santé ;
- Développer ensemble des activités de transfert de technologies et de valorisation.

Sont concernées par cette convention près de 240 personnes, principalement sur des thématiques de recherche en cancérologie, immunopathologie, infectiologie, résistance aux antibiotiques, pharmacologie, transplantation, épidémiologie et médecine tropicale.

La signature de la convention a été suivie d'un échange entre Gilles Bloch, Président- Directeur Général de l'Inserm, Isabelle Klock-Fontanille, Présidente de l'Université de Limoges et les Responsables des structures de recherche concernées.

Sur le site de Limoges, ce sont quatre unités mixtes de recherche, un centre d'investigation clinique et une unité de service, plate-forme technique mutualisée, qui sont labellisées par l'INSERM.

Certaines de ces structures mixtes sont également en co-tutelles avec le CNRS et le CHU de Limoges et associée à l'IRD.

Unités mixtes concernées par la Convention

UMR CRIBL Contrôle de la Réponse Immune B et Lymphoproliférations – CNRS 7276, Inserm 1262, Université de Limoges
Directeur : Yves Denizot

UMR IPPRITT Ciblage Individuel et prévention des risques en transplantation - Inserm-CHU 1248, Université de Limoges
Directeur : Pierre Marquet

UMR RESINFIT Anti-infectieux : supports moléculaires des résistances et innovations thérapeutiques – UMR Inserm-CHU 1092
Directrice : Marie-Cécile Ploy

UMR NET Neuroépidémiologie Tropicale – UMR Inserm-CHU 1094 associée IRD
Directeur : Pierre-Marie Preux